

# La pêche artisanale : histoire, structure, fonctionnement et dynamique

## 5. Traits caractéristiques et évolution récente de la pêche artisanale

Pierre CHAVANCE

### 1. Introduction

Au début de ce siècle, les populations riveraines de Guinée, baga et soussou, dont les activités sont surtout orientées vers l'agriculture ou la cueillette, exploitent les espèces démersales fréquentant les eaux les plus côtières. La pêche est alors une activité complémentaire de subsistance et est réalisée avec des engins de conception simple, faciles à mettre en œuvre et sans grands investissements (GRUVEL 1913, CADENAT 1948, POSTEL 1950, BOUJU 1992). Cette pêche de subsistance a grandement évolué et s'est diversifiée dans ses pratiques et dans ses espèces cibles depuis le milieu du siècle, notamment sous l'influence des pêcheurs migrants étrangers ghanéens, sierra léonais et sénégalais (chapitre 3.3.1). En 1984, l'avènement de la seconde République et la libéralisation de l'économie guinéenne qui l'a suivie, constitue un tournant majeur dans l'évolution de cette pêche qui démontre depuis des signes d'un formidable dynamisme créant de nouvelles filières de commercialisation, adoptant de nouvelles techniques de pêche, explorant de nouvelles zones de pêche.

Après une brève description des principales caractéristiques de ce secteur, basée sur les résultats d'une enquête effectuée en 1992 auprès de l'ensemble des propriétaires de la pêche artisanale (CHAVANCE *et al.* 1994 a, b ; DAMIANO *et al.* 1994), nous ferons dans cet article, une analyse de son évolution récente qui nous permettra de discuter des raisons possibles de cette évolution et d'identifier quelques difficultés prévisibles.

## 2. La pêche artisanale en 1992

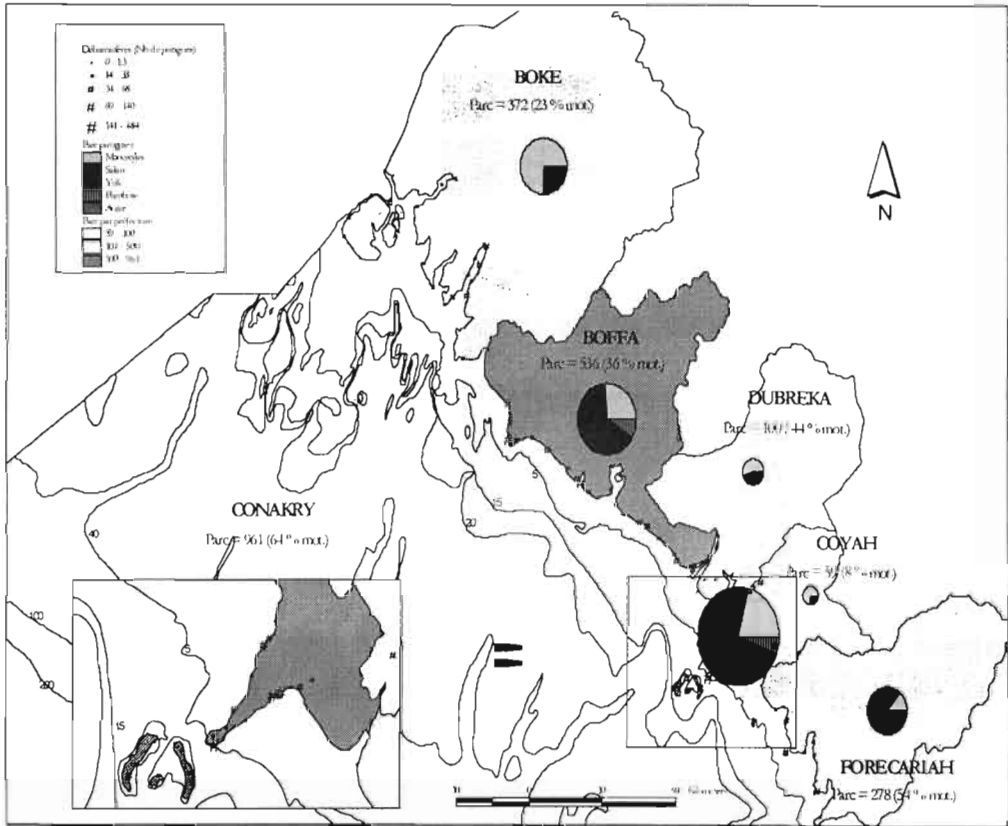


Figure 1

Types et motorisation des pirogues de la pêche artisanale par préfecture du littoral guinéen et effectif par port en 1992

Bien que située en marge des grands foyers historiques de pêche maritime (CHAUVEAU, 1991) et ne disposant pas d'une tradition maritime forte, la pêche artisanale maritime guinéenne se caractérise, en tout premier lieu, par la grande implication des nationaux dans cette activité. Pratiquement tous les propriétaires de pirogues sont guinéens et sont très directement impliqués dans l'activité de pêche selon deux modalités principales : ce sont soit des pêcheurs professionnels (48%) qui pratiquent la pêche comme activité principale, soit des pêcheurs agriculteurs (30%) qui, parallèlement, mènent des activités champêtres. L'activité de pêche est, dans la plupart des cas, une activité peu capitalistique et le propriétaire-type ne possède qu'une seule barque. Pour les deux tiers, les propriétaires se déclarent appartenir à l'ethnie soussou résidante de la région maritime du pays, mais l'on rencontre potentiellement l'ensemble des groupes ethniques de la Guinée.

Le parc piroguier guinéen atteint au total environ 2300 pirogues et la pêche artisanale s'exerce à partir d'une centaine de plages-débarcadères réparties sur l'ensemble du littoral comme l'indique la figure 1. Bien que l'on rencontre des ports actifs du nord au sud du pays, les chiffres montrent clairement que le parc n'est pas distribué de façon homogène au sein de l'espace littoral : à elles seules, les deux préfectures centrales de Conakry et Boffa rassemblent près de 7 barques sur 10. Par ailleurs, l'importance relative des différents types de pirogues utilisées est variable également selon les préfectures et il est possible de distinguer des préfectures à pêche plus traditionnelle, dont le parc est fortement monoxyde<sup>1</sup>, et donc à taux de motorisation plutôt faible comme Boké et Coyah, de préfectures à pêche plus moderne, dont le parc est dominé par les pirogues à membrures au taux de motorisation plutôt élevé, telles les préfectures de Conakry, Boffa et Forécariah.

La pêche artisanale guinéenne peut être considérée comme constituée d'unités de pêche plutôt spécialisées dans la mesure où les cas d'engins multiples demeurent rares. L'engin de pêche le plus répandu est le filet maillant dérivant qui cible les espèces pélagiques côtières avec, en particulier, l'ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*), le *bonga* en langue soussou, qui représente près de la moitié des captures réalisées par la pêche artisanale (chapitre 3.3.4). Ce filet représente, à lui seul, 27 % des engins embarqués à titre principal soit un peu plus d'une barque sur quatre. Viennent ensuite les filets maillants encerclants et les filets maillants calés. A quelques particularités près, on retrouve, dans la plupart des préfectures, l'ensemble des types d'engins. Indicateur d'une activité à fort dynamisme, le nombre de pirogues immobilisées<sup>2</sup> est modéré (environ une barque sur 10) et, dans leur grande majorité, les pirogues de pêche artisanale restent actives toute l'année (figure 2). Certaines unités, principalement des monoxydes, arrêtent cependant leur activité en saison des pluies et les préfectures de Boké, Dubréka et Forécariah sont celles où ces activités temporaires sont les plus fréquentes relativement, alors que la presque totalité des pirogues de Conakry sont déclarées pêcher toute l'année. La fréquence de sortie habituelle des pirogues s'est révélée difficile à appréhender lors de cette enquête à passage unique. Les propriétaires ont, en effet, une nette tendance à surestimer leur taux de sortie hebdomadaire. Les taux les plus fréquents sont de 6 à 7 fois par semaine alors que nous savons, par ailleurs, que les arrêts pour réparation (coque, engins) ou événements sociaux sont courants. Le suivi des unités de pêche réalisé, en 1989 et 1990, a d'ailleurs permis de mesurer la forte différence d'activité entre Conakry et la province (chapitre 3.3.4). Malgré ce biais, la figure 3 indique clairement l'existence de deux types de stratégies : une, la plus courante, consistant à réaliser des sorties de courte durée de façon fréquente ou bien, celle consistant à réaliser des sorties de plusieurs jours une à deux fois par semaine.

---

1 On distingue les pirogues de type monoxyde comme le kourou et le gbankényi et les pirogues à membrures type salan et flimbote. Pour plus de précision se reporter au chapitre 3.3.2.

2 Au traitement de l'enquête, on a pu distinguer, deux catégories de barques immobilisées : la première correspond aux pirogues en *arrêt provisoire* qui ont toutes les chances de reprendre l'activité dans un avenir proche (moins d'un mois) ; la deuxième concerne les pirogues en *arrêt durable* dont la reprise d'activité est incertaine. Nous avons donc considéré comme actives toutes les barques ayant opéré dans le mois précédant l'enquête.

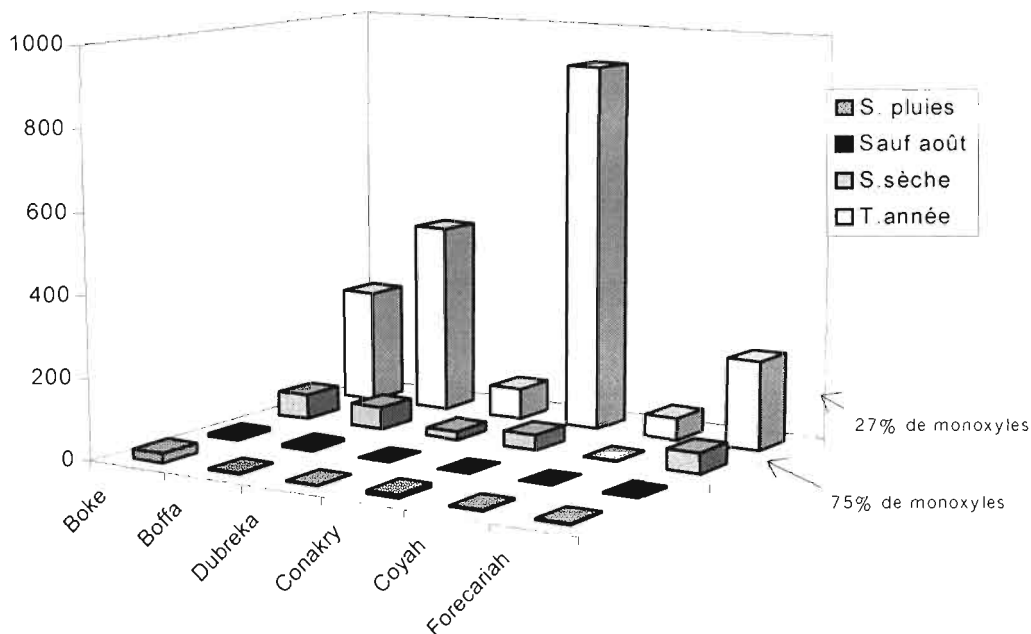


Figure 2  
Saisons de pêche des pirogues de pêche artisanale en fonction  
des préfectures d'enquête

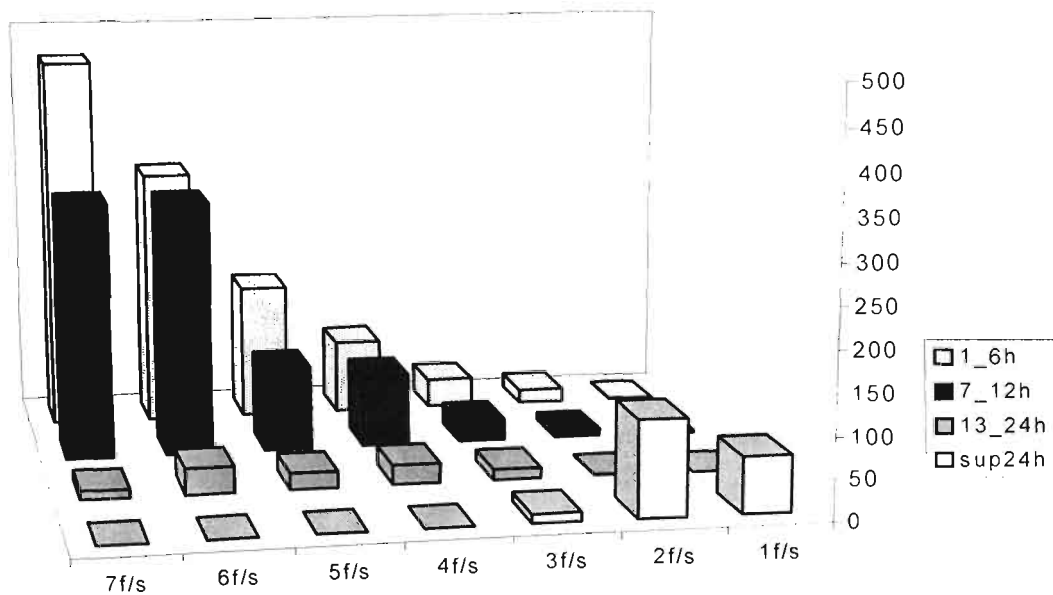


Figure 3  
Fréquence hebdomadaire et durée des sorties des pirogues de pêche artisanale

	Boké	Boffa	Dubrêka	Conakry	Coyah	Forécariah	Total	%
Sans déplacement	271	294	91	801	57	213	1727	75
Avec déplacement(s)	98	246	5	165	2	63	579	25
Total barques actives	369	540	96	966	59	276	2306	100
% barques migrantes	27	46	5	17	3	23	25	

Tableau I

Effectifs et pourcentages de pirogues de pêche artisanale effectuant un ou plusieurs déplacements selon la préfecture d'attache

ETHNIE	Total	Avec migration(s)	%
Baga	187	88	47
Malinké	74	17	23
Mandéni	38	14	37
Nalou	59	17	29
Peulh	178	40	22
Soussou	1542	347	23
Autres	161	17	11
Étrangers	119	28	24
Sans réponse	19	11	58
Total	2377	579	24

Tableau II

Importance relative des migrations suivant l'ethnie déclarée par les propriétaires de barques de la pêche artisanale

La mobilité spatiale fait aussi partie des stratégies employées par les unités de pêche, ainsi le propriétaire d'une pirogue sur quatre déclare effectuer un ou plusieurs déplacements<sup>3</sup> au cours de l'année (tableau I). Cette stratégie n'est pas répartie de façon homogène parmi les groupes socioculturels des pêcheurs et les Baga se déplacent beaucoup plus fréquemment que les autres puisque plus d'une barque sur deux appartenant à un Baga effectue au moins un déplacement annuel (tableau II). Cette fréquence est deux fois supérieure à celle rencontrée chez les propriétaires soussou. Le motif de déplacement est surtout lié à l'action de pêche en elle-même (85%), viennent ensuite les déplacements motivés par la vente des produits de la pêche. La plupart de ces migrations sont d'amplitude limitée et ne dépassent pas le cadre des préfectures comme l'indique la figure 4. Vue dans leur ensemble on peut, cependant, noter une tendance des unités à aller rechercher leurs zones de pêche vers le nord du pays. Les migrations pour la pêche prennent toujours place en saison sèche quand les conditions de navigation sont bonnes et le temps stable. A l'analyse, elles sont en fait de

3 Nous entendons par migration ou déplacement, un *changement momentané* du lieu (port) où le pêcheur retourne, avec sa pirogue, à l'issue d'une sortie de pêche.

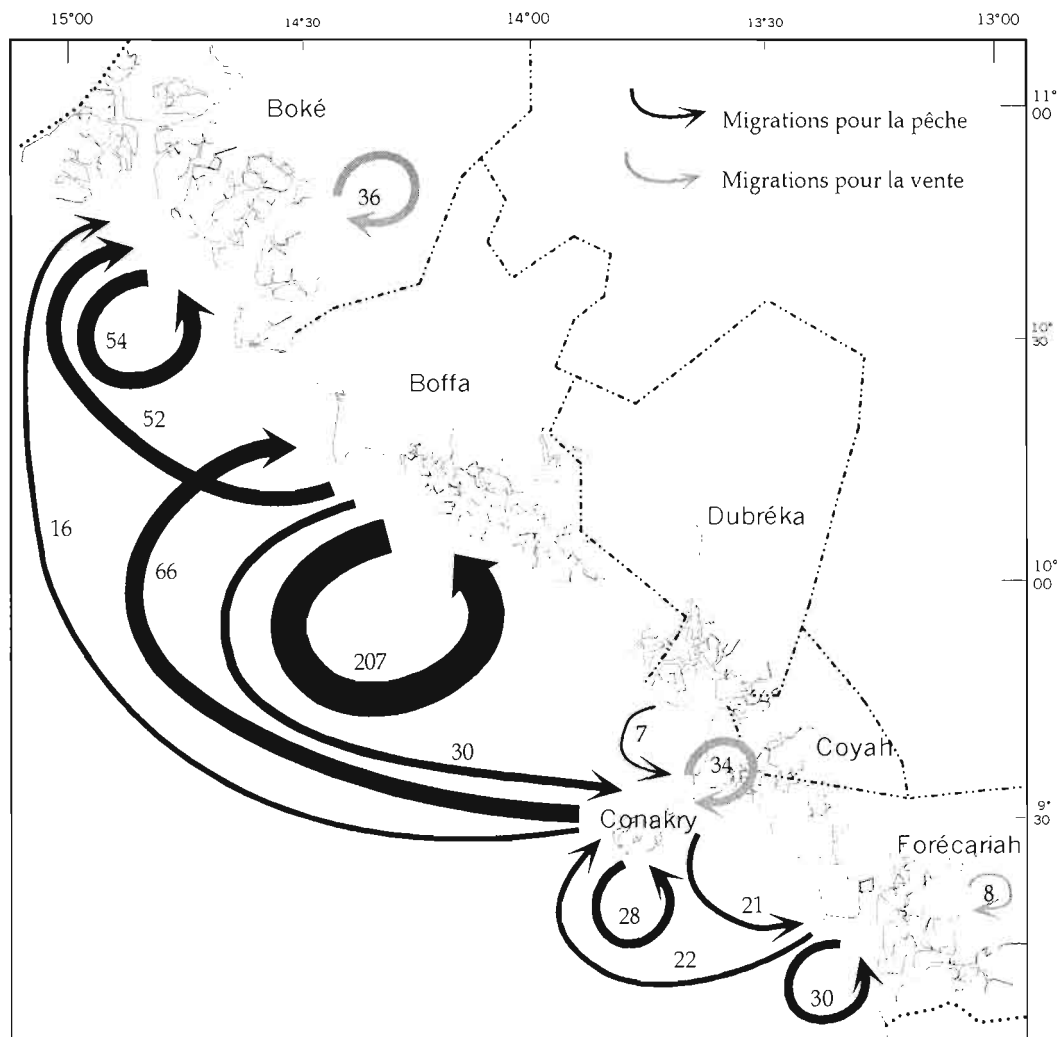


Figure 4

Les migrations des pirogues de pêche artisanale par préfecture pour cause de pêche et de vente (les effectifs inférieurs à 7 ont été omis)

deux types bien différents (tableau III) : ce sont soit des déplacements saisonniers qui durent environ 1 mois et ont lieu une fois par an ou bien, ce sont des déplacements plus fréquents liés au cycle des marées (1 semaine, une fois par mois). Les engins de pêche concernés de façon caractéristique dans ces déplacements sont les filets maillants dérivants et les filets maillants encerclants. On estime que les migrations dépassant les frontières nationales sont, quant à elles, assez marginales et ne devraient pas être éloignées de la cinquantaine de pirogues<sup>4</sup>.

4 Contrairement au recensement effectué en 1989 (DOMALAIN, 1989b), aucune communauté sénégalaise n'a été rencontrée à Sakama et Dobiré dans la préfecture de Boffa en 1992.

ORDRE DE DUREE						
FRÉQUENCE MIN	Jour	Semaine	Mois	Année	Total	%
1 fois par semaine	5	3	0	0	8	1,4
1 fois par mois	79	174	2	0	255	46,2
1 fois par an	42	66	179	2	289	52,4
Total	126	243	181	2	552	100,0
%	22,8	44,0	32,8	0,4	100,0	

Tableau III  
Fréquence et durée des déplacements pour la pêche

Ces informations ainsi que d'autres considérations complémentaires relevant des champs technique, social, culturel, économique et organisationnel ont permis à BOUJU et CHAVANCE d'identifier cinq types d'unités de pêche différents : (i) la pêche artisanale démersale littorale sédentaire, (ii) la pêche pélagique littorale mobile, (iii) la pêche démersale côtière, (iv) la pêche pélagique côtière et (v) la pêche démersale du large. Ces différents types, décrits au chapitre 3.3.7, possèdent leur dynamique propre et vont nous aider à mieux comprendre la dynamique de recomposition en cours.

### 3. Évolution récente

L'étude de l'évolution récente de la pêche artisanale est rendue possible grâce aux enquêtes réalisées en 1987, 1989, 1992, 1995, 1996 et publiées respectivement par LOOTVOET<sup>5</sup> (1988), DOMALAIN (1989 a, b), CHAVANCE *et al* (1994 a, b) et CNSHB (1995, 1996).

PREFECTURES	1987	1989	1992	1995	1996
BOKE		182	372	330	390
BOFFA		541	532	613	671
DUBREKA		124	100	107	140
CONAKRY	601	664	939	976	899
COYAH		29	45	27	20
FORECARIAH		248	278	290	238
TOTAL		1788	2266	2343	2358
% moteur		38	48	48	44

Tableau IV  
Évolution du parc piroguier de 1987 à 1996 par préfectures du littoral

5 Cette enquête ne porte que sur la ville de Conakry.

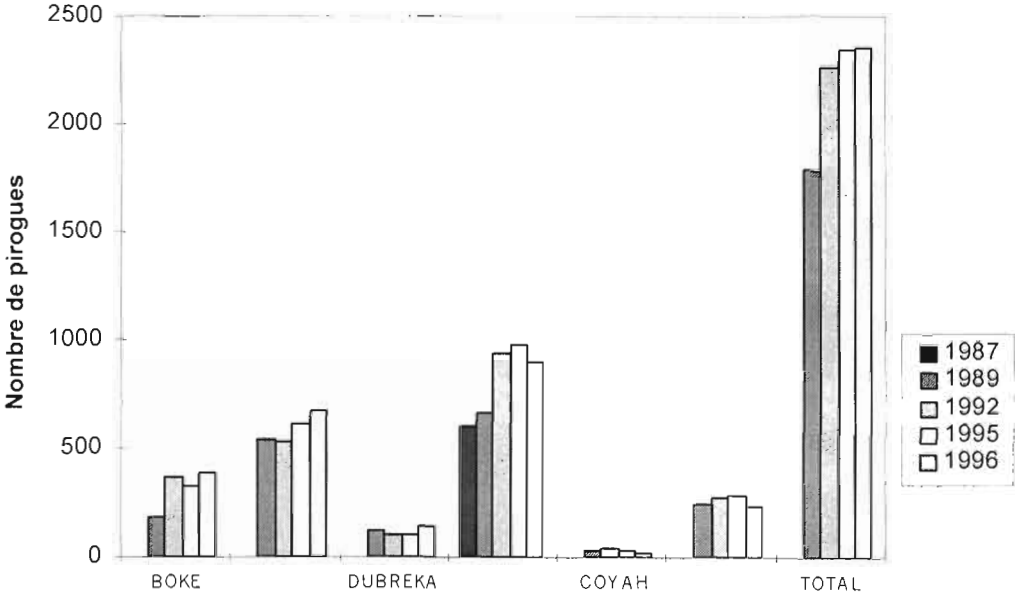


Figure 5  
Évolution du parc piroguier par préfectures de 1987 à 1996

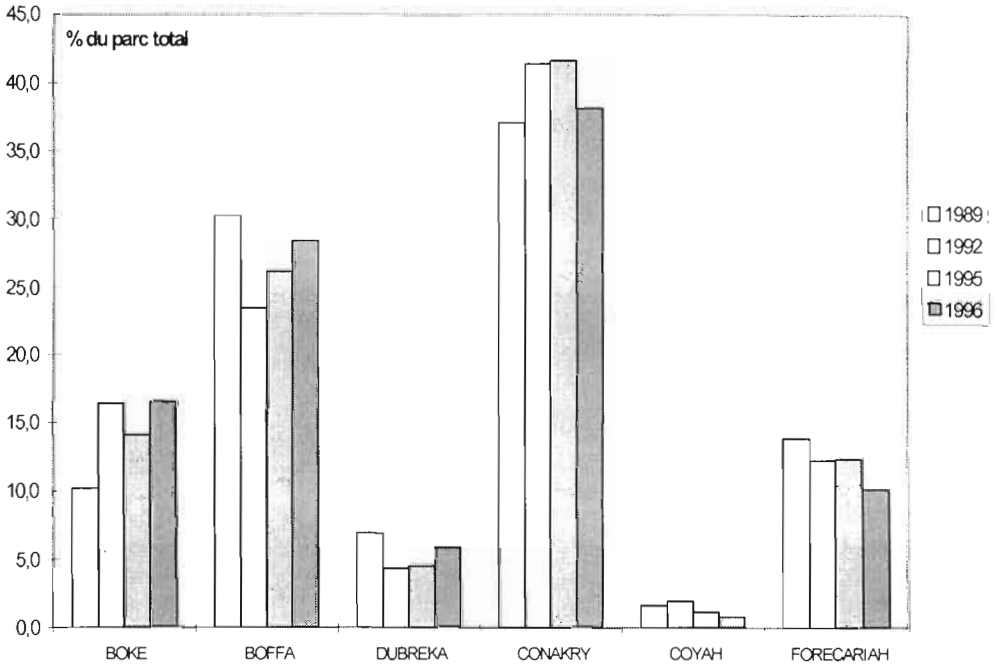


Figure 6  
Évolution du parc par préfecture en pourcentage du total de 1989 à 1996



La croissance du parc piroguier sur cette période est sensible puisque le nombre de pirogues actives augmente de 1800, en 1989, à 2400 en 1996, soit une croissance de l'ordre de 32 % en 8 années (tableau IV et figure 5). Le taux de motorisation, pendant la même période, passe de 38 à 44%. Cette croissance n'a pas été régulière. Le parc a tout d'abord particulièrement augmenté entre 1989 et 1992, puis s'est stabilisé. En 1996, le recensement indique même, pour la première fois, une diminution d'une petite centaine du nombre de pirogues motorisées. Jusqu'en 1995, on assiste à une augmentation relative du parc basé à Conakry par rapport à l'ensemble du littoral et seule la préfecture rurale de Boké démontrait une évolution positive sensible (figure 6). Depuis 1996, Conakry semble marquer sensiblement le pas alors que les préfectures rurales du nord comme Boké, Boffa et Dubréka sont en croissance relative. Par contre, les préfectures du sud, comme Coyah et Forécariah, sont en décroissance depuis 1992.

L'importance relative des différents engins de pêche se modifie également comme l'indiquent le tableau V et la figure 7. En 8 années, cette évolution est surtout marquée par une augmentation sensible des techniques utilisant la glacière pour conserver les produits de la pêche. La glacière est apparue à la fin des années 80 et cette technique est associée à deux engins : les lignes, qui progresse sur l'ensemble de la période, et aux filets maillants calés, qui eux diminuent après une très forte augmentation en 1992<sup>6</sup>. Deuxième fait marquant est l'augmentation des filets maillants encerclants qui de 15 % du parc en 1989 sont utilisés, en 1996, par 25% des unités de pêche. On note aussi : - une légère augmentation des lignes et des palangres, - une stabilité des filets maillants dérivants et des filets maillants calés. En revanche, la diminution des filets tournants est régulière.

ENGINS	TENDANCE	1989	1992	1995	1996
Lignes et glacière	↑↑	0	102	137	158
Filets maillants encerclants	↑↑	264	526	566	588
Lignes	↑↑	45	93	97	76
Palangres	↑↑	388	337	451	453
Filets maillants dérivants	⇒	699	622	625	698
Filets maillants calés	⇒	282	389	305	287
Filets maillants calés et glacière	↓↓	0	104	78	35
Filets tournants	↓↓	110	93	84	63
Total	↑↑	1788	2266	2343	2358

Tableau V  
Évolution des engins de pêche artisanale de 1989 à 1996

6 Souvent évoquée par les pêcheurs, la raison de cette diminution serait la destruction de ce type d'engin par les chalutiers lors de leurs incursions dans la zone côtière.

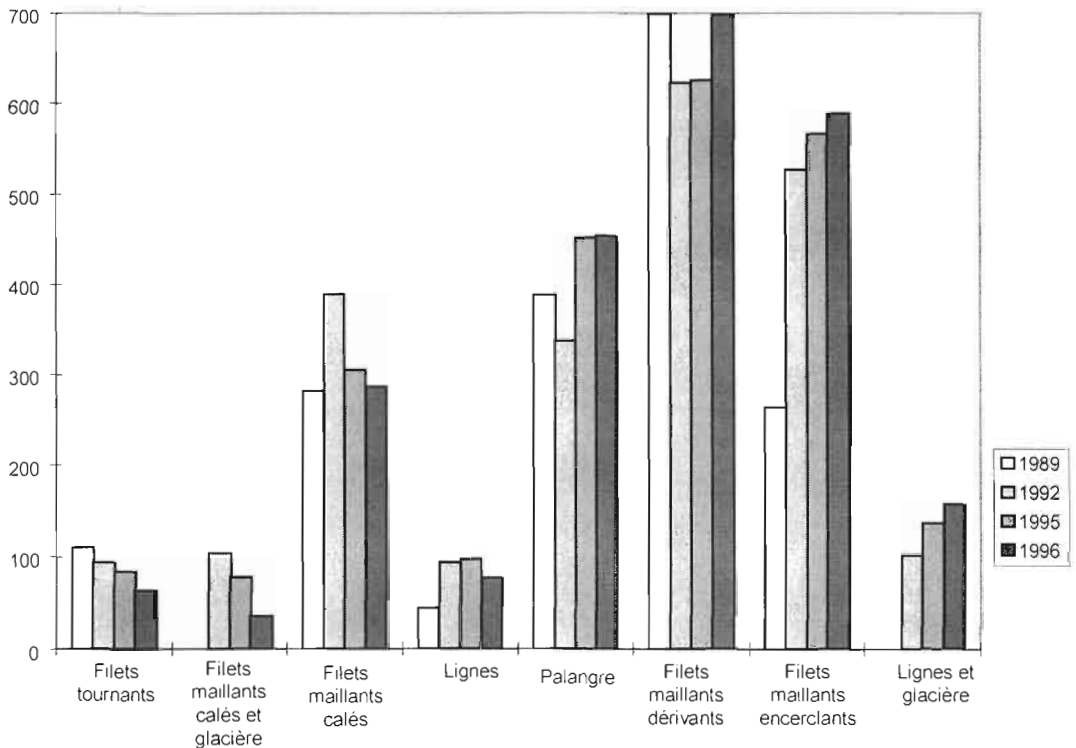


Figure 7

## Évolution de engins de pêche de 1989 à 1996 sur l'ensemble du littoral

Dans la mesure où existe une correspondance forte entre les engins et les cinq types d'unités de pêche cités précédemment, il est possible de décomposer l'évolution récente selon les quatre tendances principales suivantes :

- 1- une stabilité des pêches les plus traditionnelles (soit une décroissance relative), comme les pêches démersale et pélagique littorales, utilisant le filet maillant dérivant et les filets maillants calés. Ce phénomène explique en grande partie l'évolution du parc dans les préfectures de Boffa, Dubréka et Coyah ;
- 2- une diminution de la pêche pélagique côtière utilisant le filet tournant sensible sur toute la période mais particulièrement forte depuis 1995 ;
- 3- une formidable expansion de la pêche démersale côtière, motorisée et utilisant le filet maillant encerclant qui progresse dans toutes les préfectures et double pratiquement ses effectifs. Cette expansion est en grande partie à l'origine du fort développement du parc piroguier de Conakry.
- 4- la pêche démersale du large, équipée de caisse à glace et utilisant surtout les lignes, quant à elle, apparaît à Conakry, en 1992, et atteint déjà 8% du parc total ; elle contribue ainsi au formidable essor du parc de Conakry et, depuis 1995, se développe également dans la préfecture de Boké.

Ces tendances dans la recombinaison de la pêche artisanale se traduisent également aux niveaux des espaces géographiques utilisés car chacun des types d'unités fréquentent des zones de pêche différentes. Traditionnellement la pêche artisanale exploite la zone littorale et côtière avec une prédilection pour les fonds inférieurs à 15 ; le développement de la motorisation mais surtout le développement de la pêche démersale du large fait que l'on assiste à une extension des zones de pêches vers le large jusqu'à des profondeurs de 20 voire 40 m (figure 8).

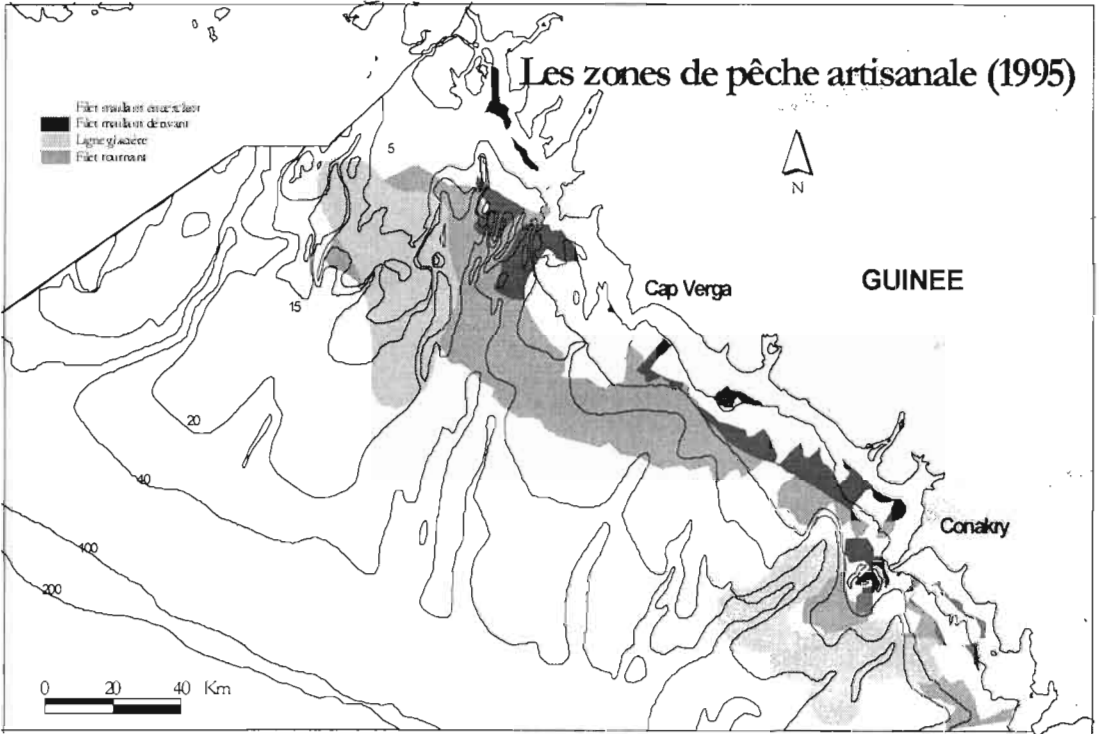


Figure 8  
Zones d'activité pour quelques engins de la pêche artisanale en 1995

#### 4. Discussion et conclusion

Évalué à quelque 600 à 800 pirogues en 1930 et à un chiffre d'un millier, en 1961, par MOAL (1961), le parc piroguier est en progression sensible approchant un facteur de quatre sur cette période.

Les deux circonstances premières qui paraissent avoir contribué à cet important développement, sont (i) la libéralisation de l'économie du pays avec le désengagement de l'état de ce secteur de production, après 1984 et, (ii) une bonne rentabilité de cette activité du fait d'une disponibilité importante en ressources démersales et pélagiques dans la zone côtière. En outre, l'accès à la pêche artisanale restant peu réglementé, celle-ci a constitué un secteur attractif

dans un contexte de démographie croissante et de faible opportunité d'emploi alternatif. Déjà favorable au secteur, la conjoncture a de plus bénéficié d'une priorité politique de développement affichée dès 1987. Cette politique de promotion de la pêche artisanale visait notamment des objectifs d'amélioration de la production et s'appuyait sur la construction d'infrastructures, l'approvisionnement en intrants et la dynamisation des organisations de pêcheurs. De très nombreux projets de développement ont ainsi vu le jour pour atteindre ces objectifs (annexe 1) et GREBOVAL (1997) estime qu'ils représentent environ 300 MF d'investissements en 10 ans. Les effets induits de ces projets sont contrastés et appellent aux trois commentaires généraux suivants :

- Si les projets ont concerné pratiquement toutes les préfectures littorales, à l'exception de la préfecture de Coyah, Conakry en a bénéficié du plus grand nombre et du plus important (le projet ODEPAG) ; la préfecture de Forécariah a également bénéficié de deux projets notables (Kaback et Benty). Dans les préfectures rurales du nord, les quelques projets qui y ont pris place semblent n'avoir eu qu'un effet limité et localisé.
- La fourniture d'intrants a été importante : environ 2300 moteurs ont été introduits sur la période, ce qui semble en grande partie pouvoir expliquer l'évolution du secteur productif vers la motorisation et la montée en puissance de la pêche motorisée au filet maillant encerclant et l'utilisation de la glacière.
- Les infrastructures construites apparaissent souvent surdimensionnées et, au moment où nous écrivons ces lignes, n'ont pas été adoptées de façon satisfaisante par les pêcheurs qui ont été très peu consultés lors de l'identification des projets. Le constat d'échec est également clair en ce qui concerne les expériences d'introduction de nouveaux types d'embarcations.

On pourra en conclure que les projets de développement ont bien contribué au développement du secteur et qu'ils l'ont fait, sur la période considérée, selon au moins une modalité évidente : la motorisation<sup>7</sup> des pirogues.

La motorisation ayant contribué au développement de certains types de pêche orientés vers la capture des espèces démersales dites nobles car fortement rémunératrices sur les marchés urbains et à l'exportation, elle se trouve à l'origine de deux tendances lourdes constatées sur la période. D'une part, celle de l'accroissement de la pression de pêche sur la composante démersale des ressources côtières avec en particulier le fort développement de la pêche aux filets maillants encerclants et d'autre part, le fort développement relatif de la pêche artisanale en milieu urbain qui constitue un débouché privilégié. Si cette dernière tendance semble s'inverser récemment, la concentration du parc piroguier à Conakry n'en demeure pas moins une caractéristique forte de ce secteur.

---

7 Signalons que cette motorisation a débuté en Guinée dans les années 50 (BOUJU, 1994), sensiblement en même temps que dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest.

Ces tendances sont porteuses d'un double déséquilibre sur lequel l'attention des acteurs du développement doit être rapidement portée. Il est, en effet, maintenant reconnu que les ressources démersales côtières, pêchées conjointement par la pêche artisanale et la pêche industrielle, font déjà l'objet d'une exploitation proche de leur optimum biologique (CNSHB, 1994), cela signifie que toute augmentation de la pression de pêche sur ces ressources se traduira par une diminution de la production. L'évolution actuelle de l'exploitation tend donc vers un déséquilibre d'ordre biologique. Par ailleurs, la concentration excessive de l'activité à Conakry, outre qu'elle nuit d'une façon générale à l'occupation de l'espace littoral, est en soit préjudiciable parce qu'elle ne permet pas la mise en valeur de l'ensemble des ressources marines disponibles.

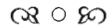
En conclusion, retenons que la pêche artisanale guinéenne est une pêche nationale qui a montré, jusqu'à une période récente, une forte croissance liée à de bonnes capacités adaptatives internes associées à des opportunités économiques et environnementales favorables. Parallèlement une coûteuse politique de promotion de son gouvernement a eu un certain effet sur la motorisation. Cette phase d'expansion trouve actuellement ses limites. Elle se heurte à une exploitation trop ciblée sur la composante démersale côtière déjà surexploitée et une concentration excessive à Conakry, en milieu urbain. Des potentialités de développement demeurent et certaines sont déjà en marche comme la recherche vers le large de nouvelles zones de pêche et de nouvelles espèces ; elles devront être poursuivies. D'autres doivent en revanche être engagées et on pense, en priorité, à une meilleure mise en valeur de l'espace littoral par le désenclavement des débarcadères éloignés peu productifs faute de débouchés économiques.



## Bibliographie

- ◆ BOUJU S., 1992. Pêcheurs migrants sur les côtes de Guinée du XVIIème siècle à nos jours. *Doc. Scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoira, Conakry, 16, 73 p.*
- ◆ BOUJU S., 1994. De la bêche au filet : étude anthropologique des populations littorales et des pêcheurs côtiers de Guinée. *ANRT, Lille, 2 vol, 1064 p.*
- ◆ CADENAT J., 1948. *Physionomie générale de la pêche maritime en A.O.F.* Centre national d'information économique, Paris. Conférence de la pêche maritime. Dakar, 16-22 janvier 1948.
- ◆ CHAUVÉAU J.P., 1991. Les variations spatiales et temporelles de l'environnement socio-économique et l'évolution de la pêche maritime artisanale sur les côtes ouest africaines. Essai d'analyse en longue période : XVè -XXè siècle. *In CURY P. et ROY C. Pêcheries ouest africaines, variabilité, instabilité et changement. Orstom éditions : 14-25 p.*
- ◆ CHAVANCE P., BANGOURA C., DAMIANO A. et A. DIALLO, 1994a. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. 1. Description, types d'engins et types de pêche. *Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoira, 25 : 70 p. + annexes.*

- ◆ CHAVANCE P., DAMIANO A. et DIALLO A. 1994b. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. 2. Typologie des débarcadères. *Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 26 : 27 p. + annexes.
- ◆ CNSHB, 1994. Rapport technique. Situation du secteur des pêches et recommandations au Ministre des Pêches et de l'Aquaculture. *Doc. hors série Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 15 p.
- ◆ CNSHB, 1995. Rapport scientifique et technique de conjoncture. *Doc. hors série Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 21 p.
- ◆ DAMIANO A., BANGOURA C., CHAVANCE P. et A. DIALLO, 1994. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. 3. Répertoire descriptif des débarcadères. *Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura*, 27 : p.
- ◆ DOMALAIN G., 1989a, avec la collaboration de L. Malais et C. Salles. Recensement du parc piroguier guinéen. I. Presqu'île de Conakry et îles de Loos. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, Conakry*, 6 : 86 p.
- ◆ DOMALAIN G., 1989b, avec la collaboration de L. MALAIS et C. SALLES. Recensement du parc piroguier guinéen. II. Préfecture de : Boké, Boffa, Dubréka, Coyah, Forécariah. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, Conakry*, 7 : 126 p.
- ◆ GREBOVAL D., 1997. Schéma directeur pêche et pisciculture. Analyse et propositions pour le sous secteur de la pêche maritime. *Rapport technique. FAO, Programme de Coopération technique, TCP/GUI/4556* : 81 p. + annexes.
- ◆ GRUVEL A., 1913. L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique. *E. Larose, Paris 1913* : pp 37-53
- ◆ LOOTVOET B., 1988. Exploitation du recensement du parc piroguier (juin -juillet, 1987). Pêche artisanale. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura*, 1 : 66 p.
- ◆ MOAL, 1961. Mission d'assistance technique en matière de pêches maritimes. *Doc multigr.*, 85 p.
- ◆ POSTEL E., 1950. La pêche en Guinée-Conakry et ses environs. Congrès des pêches et des pêcheries dans l'union française d'outre-mer, Marseille, 11-13 octobre 1950, pp 151-159.





## Annexe 1 : Les projets de développement de la pêche artisanale guinéenne depuis

REALISATIONS							
N°	Nom du projet	Début /Fin	Agence	Siège	Préfectures	Débarcadères couverts	Objectifs du projet
1	Base de pêche artisanale de Kamsar	1986-1995	FAO	Kamsar	Boké	Kamsar Katoufoura	Aménagement, infrastructures, intrants et crédit
2	Centre de pêche de Bongolon	1989-1993	CECI	Dou-prou	Boffa	Bongolon, So ané goré, Tounyifilydi, Poukhoun, Dari-salam	Infrastructures, atelier de réparation, fourniture d'intrants, dépôt de carburant, fours de fumage, assistance socioprofessionnelle.
3	Centre de pêche artisanale de Dubré-ka/Taboriah	1986-1993	Coopération italienne	Dubr-é-ka	Dubr-é-ka Boffa	Soumba, Taboriah	Construction de bases de service, fourniture d'intrants, formation. développement communautaire
4	Centre de motorisation des barques de Bousoura	1985 - ...	Coopération japonaise	Bous-soura	Ensemble du littoral	Ensemble du littoral	Importation et distribution d'intrants. Formation à l'entretien et réparation des moteurs. Technologies nouvelles
5	Office de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture guinéenne (ODEPAG)	1987-1993	Gouv. guinéen	Conakry	Boffa Conakry	Bonfi Téminetaye Dixin port III Koukoudé	Aménagement, infrastructures de production et de commercialisation, fournitures d'intrants, construction barques
6	Centre de fumage de Bonfi	1984-1988	FAO	Bonfi	Conakry Boffa	Bonfi Koukoudé Bongolon	Vulgarisation et formation au fumage sur four "chorkor"
7	Centre de réparation de Landréah	1986-1990	Coopération canadienne	Landréah	Conakry	Landréah	Création d'un atelier de réparation, fourniture d'intrants et introduction du vire ligne de palangre
8	Appui institutionnel DIPA	1992-1994	FAO	Conakry	Ensemble du littoral	Ensemble du littoral	Création d'une antenne sous-régionale du projet pour la Guinée, Guinée Bissau et la Sierra Leone. Crédit, sécurité en mer, développement communautaire, formation.
9	Femmes fumeuses	1994-en cours	Coopération canadienne	Conakry	Conakry	Bonfi Téminetaye Boulbinet	Infrastructures, développement communautaire des fumeuses.
10	Projet pilote de sécurité en mer	1992-1994	Coopération canadienne	Conakry	Conakry Boffa	Douprou Landréah	Vulgarisation et formation à la sécurité en mer, équipement.
11	Projet pilote de développement intégré de la pêche artisanale de Kaback	1989-1992 1992-1994	FAO	Matakang (Douanyéya)	Forécari-ah	Matakang Khounyi Konimodiah	Base de service, fourniture d'intrants, développement communautaire
12	Centre de pêche artisanale de Benty	1990-1993	CEE	Benty	Forécari-ah	zone de Benty (6 ports)	Aménagement, infrastructures, fourniture d'intrants, crédit, formation



1984, du nord au sud du pays

(suite du tableau de la page précédente)

RÉALISATIONS					
N°	Moteurs	Nappes	Autres	Observations	Montant app.
1	200	oui ?	Aménagement, infrastructures, centre de fumage	Résultats en deçà des espérances sauf crédit pour les femmes	3 405 000 US \$
2	20	oui ?	Infrastructure, atelier, formation et encadrement	Taux d'intérêt trop élevé, faible soutien aux fumeuses, fonds générés par le projet bloqués au siège du CECL.	900 000 Can \$
3	350	4500	Deux bases de service, barques expérimentales	Utilisation des moteurs italiens non concluante, fabriques de glace non fonctionnelles	8 790 000 US \$
4	1250	15000	Centre et véhicules de réparation, barques expérimentales, formation de 160 techniciens	A sensiblement accru la motorisation du parc. Faible succès des embarcations.	5 380 000 US \$
5	350	2000	Aménagements et infrastructures (quais, entrepôt.)	Les infrastructures construites sont peu adaptées aux besoins réels des pêcheurs	35 000 000 US \$
6	-	-	Infrastructures, hangars, fours	Résultats faibles, difficultés d'approvisionnement en poisson	245 000 US \$
7	oui ?	oui ?	Atelier, formation de techniciens pêche et réparation	Installations rétrocédées à la coopérative qui n'arrive pas à les faire fonctionner.	60 000 Can \$
8	-	-		L'antenne a initié l'approche participative	?
9	-	-		Projet en phase de démarrage	300 000 Can \$
10	-	-	Embarcation-école, panneaux d'information, séminaire et ateliers.	Résultats positifs se traduisant par une diminution des accidents en mer	362 400 US \$
11	60	800	Infrastructures, balisage, électrification des ports, communication, encadrement et formation	Objectifs pleinement atteints, modèle utilisé pour Kamsar et Bongolon.	1 300 000 US \$
12	34	oui ?	Piste d'accès, dépôt de carburant, création d'un marché hebdomadaire	Investissements réduits de 80%, infrastructures essentielles non réalisées, arrêt prématuré.	1 745 000 Ecus

(Source : Ministère des pêches et de l'aquaculture. Bilan et perspectives de la pêche et de l'aquaculture. 1995)